

PROCÈS-VERBAL CANTON DE HATLEY

2009-05-11

À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil municipal, tenue à 8 h le 11 mai 2009 à la salle du conseil au 135, rue Main, North Hatley.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants : Messieurs Claude B. Meilleur, Vincent Fontaine et Guy Larkin;

FORMANT QUORUM sous la présidence du maire Monsieur Pierre A. Levac

EST AUSSI PRÉSENT Monsieur Paul Conway, adjoint à la direction.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions des visiteurs
4. Accès aux sites miniers Eustis II et III
5. Clôture de la séance

09-05-11.01

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire constate le quorum à 8 h 05 et déclare la séance ouverte.

09-05-11.02

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PAR CONSÉQUENT

IL EST PROPOSÉ PAR Claude B. Meilleur

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté et approuvé tel qu'il est présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

09-05-11.03

PÉRIODE DE QUESTIONS DES VISITEURS

Aucun visiteur.

09-05-11.04

ACCÈS AUX SITES MINIERS EUSTIS II ET EUSTIS III

ATTENDU QUE le recouvrement des sites miniers II et III exige un transport majeur de matières;

ATTENDU QUE ce projet suscite déjà l'inquiétude et la désapprobation des citoyens qui demeurent le long des routes de transport;

ATTENDU QUE les citoyens ont conservé un goût amer du recouvrement du site Albert en 2002 et/ou 2003;

ATTENDU QUE la circulation continue cause des désagréments majeurs et ajoute un degré d'insécurité routière, compte tenu de l'état des routes actuel;

ATTENDU QUE l'estimation du coût d'accès au site Eustis III via la route 108 (environ 200 000 \$) est jugé selon nos experts nettement exagérée;

ATTENDU QUE l'évaluation sur le terrain démontre hors de tout doute qu'il n'en coûterait pas plus à utiliser le chemin Eustis, via la route 108;

ATTENDU QU' à toutes fins pratiques, tous les soumissionnaires rencontreront nos responsables de la voirie avant de soumissionner;

ATTENDU l'immense satisfaction de la Municipalité à travailler avec les représentants du Ministère en 2008, avec lesquels nous souhaitons apporter toujours notre collaboration entière;

ATTENDU QUE ce projet nous offre la possibilité de faire les choses autrement, dans le meilleur intérêt de l'environnement, en tenant compte du mieux être des citoyens;

PROCÈS-VERBAL
CANTON DE HATLEY

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR VINCENT FONTAINE**

ET RÉSOLU DE demander au Ministère des Ressources naturelles et de la Faune d'exiger pour tous les soumissionnaires d'utiliser le chemin Eustis via la route 108 comme seul chemin d'accès pour le projet;

D'informer le Ministère qu'à cause des attendus dûment illustrés en préambule et devant une alternative valable et crédible, le conseil croit qu'il faut tenir compte en priorité du bien-être de nos citoyens comme argument de poids et qu'il est de notre devoir en tant que gestionnaire, malgré les inconvénients techniques, d'utiliser tous les moyens possibles pour y arriver.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

09-05-11.05

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Guy Larkin propose la clôture de la séance à 8 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Pierre A. Levac
Maire

Paul Conway
Adjoint à la direction